



Réserve Naturelle
GORGES DU GARDON



Rapport d'activité 2013
Prévisionnel 2014



Conservatoire
d'espaces naturels
Languedoc-Roussillon

Janvier 2014

Rédaction : **Pauline BERNARD**
Relecture : **Maxime GAYMARD**

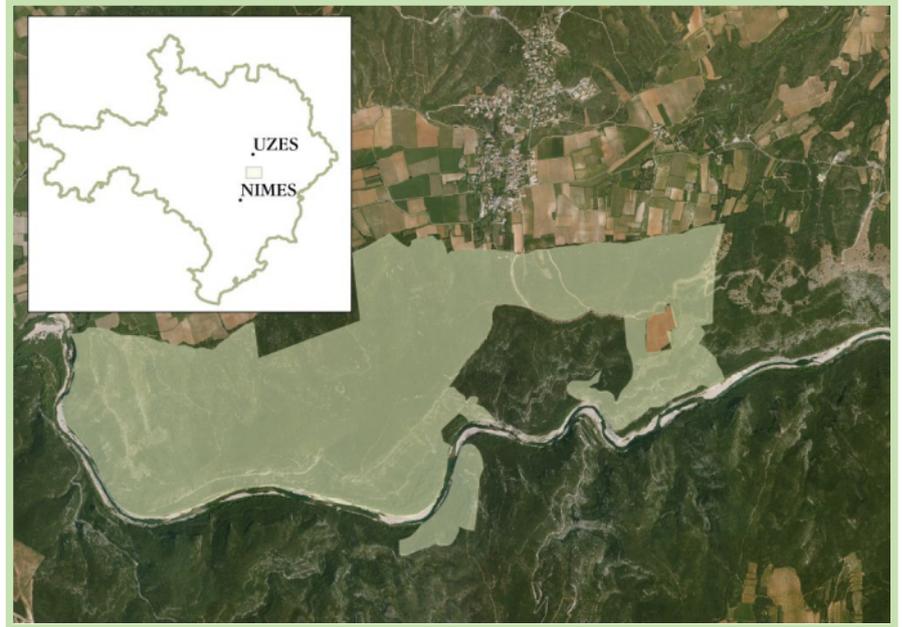
Crédits photographiques : **CEN L-R**

SOMMAIRE

La RNR des gorges du Gardon	1
L'année 2013 en quelques pages	3
Avancement global du programme d'actions	3
Gestion des habitats et des espèces	4
Diagnostics et suivis écologiques	4
Communication, accueil et pédagogie	7
Règlementation, police, surveillance	8
Bilan financier	9
Le programme prévisionnel 2014	10
Suivis et gestion des habitats naturels et des espèces	11
Communication, accueil et pédagogie	14
Police, surveillance	15
Maintenance des équipements	15
Réseau	15
Gestion administrative et financière	16
Budget prévisionnel	17
Abréviations utilisées	18

La RNR des gorges du Gardon

La Réserve Naturelle Régionale (RNR) des gorges du Gardon est située dans le département du Gard, sur la seule commune de Sanilhac-Sagriès, entre Nîmes et Uzès. D'abord classée Réserve Naturelle Volontaire en 2001, elle devient Réserve Naturelle Régionale en 2007 suite à la loi "Démocratie de proximité". Son périmètre est plus tard agrandi pour atteindre 491 hectares, ce qui donne lieu à un nouveau classement en 2009, pour une durée de 10 ans.



Etant une Réserve Régionale, c'est le Conseil Régional du Languedoc-Roussillon qui est l'autorité de tutelle et le principal financeur. Il a confié la co-gestion de cet espace protégé aux deux propriétaires des terrains classés : la commune de Sanilhac-Sagriès, et le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon (CEN L-R).

La gestion est encadrée par un **plan de gestion**, qui a une validité de 4 ans. Le plan de gestion actuellement en vigueur est le deuxième, valable pour la période 2010-2014. Celui-ci a été validé par le Conseil Scientifique du Patrimoine Naturel et approuvé par le Conseil Régional.

Chaque année a également lieu un **comité consultatif**, réunion de l'ensemble des partenaires techniques et financiers au cours de laquelle est présenté le bilan de l'année passée et où est soumise à validation la programmation de l'année à venir (actions et budget).

Une Réserve, plusieurs partenaires

La co-gestionnaires de la Réserve ne sont pas isolés et travaillent avec tout un ensemble d'acteurs techniques, pour assurer une gestion cohérente et pertinente à l'échelle du territoire de la Réserve et à l'échelle du massif du Gardon.



l'Association Spéléologique Nimoise, association locale ;



le Centre Ornithologique du Gard, association locale ;



le Département du Gard, propriétaire de terrains attenants à ceux classés en Réserve ;



la Fédération Départementale de Pêche du Gard, disposant des baux de pêche sur les terrains en Réserve ;



l'Office National des Forêts ;



l'Office Nationale de la Chasse et de la Faune Sauvage ;

la Société communale de Chasse de Sanilhac-Sagriès ;



Le Syndicat Mixte des Gorges du Gardon, chargé de la protection et de la mise en valeur de l'ensemble des gorges.

La Réserve abrite **35 habitats naturels**, allant des habitats rocheux aux habitats aquatiques et rivulaires, en passant par les habitats forestiers ou herbacés.

Les habitats dominants sont les formations à chêne vert (la forêt de chêne vert catalano-provençale de basse altitude et sa forme dégradée, le matorral calciphile à chêne vert et chêne kermès).



Taillis de chênes verts



*Ripisylve (à gauche),
et friche (à droite)*



Cette diversité d'habitats est le support d'une importante biodiversité : flore, oiseaux, mammifères, poissons, insectes (papillons, orthoptères, libellules), araignées... autant de groupes pour lesquels la présence d'espèces patrimoniales, protégées régionalement ou nationalement est déjà connue, mais pour lesquels il reste encore des découvertes à faire.



Proserpine



Lézard ocellé

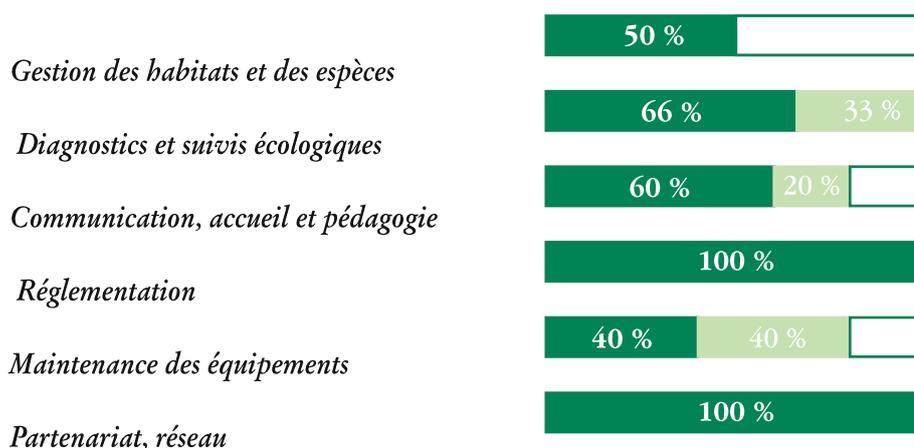


Grands rhinolophes

L'année 2013 en quelques pages

Avancement global du programme d'actions

Dans son ensemble, le programme d'action est finalisé à **70 %**. Il faut ajouter à cela que 15 % des actions sont en cours de finalisation, celles-ci étant prévues pour le premier trimestre 2014. **Le taux de réalisation est donc très satisfaisant**. Le taux de réalisation par catégorie d'actions est représenté ci-dessous: en vert foncé le pourcentage d'actions finalisées, en vert clair le pourcentage d'actions en cours de finalisation et en blanc la part d'actions non finalisées :



Les actions en cours de finalisation correspondent à :

- des travaux légers n'ayant pas pu être réalisés en 2013 pour cause de disponibilité des maîtres d'oeuvre ;
- un retard dans l'élaboration d'un outil de communication (exposition) pour cause d'organisation interne et des partenaires;
- le volet financier de la faisabilité de la construction d'une maison de Réserve pour cause d'organisation interne.
- des rapports d'activité de suivis ou d'étude en cours de rédaction.

Certaines actions n'ont pas été mises en oeuvre pour des raisons de défaillance de matériel ou d'arbitrage technique en cours d'année.

Mouvement de personnel

A la suite du départ de Stéphanie Garnero, c'est Pauline Bernard, qui depuis le 1^{er} juillet 2013 occupe le poste de conservatrice de la Réserve. Elle fait équipe avec Maxime Gaymard, le garde-technicien de la Réserve depuis 5 ans.

Gestion des habitats et des espèces

Fermeture intermittente de la grotte de la Baume Saint-Vérédème, en faveur des chauves-souris

La grotte de la Baume Saint-Vérédème est fréquentée par **15 espèces de chauves-souris**, sur les 21 recensées dans les gorges du Gardon.

Depuis 2007, les accès à la grotte, traversée par un sentier de randonnée très fréquenté, sont fermés pendant deux périodes clef du cycle de vie des chauves-souris : la reproduction (gestation et mise bas) et l'hivernage.

Au printemps 2013, un acte de vandalisme a rendu une des serrures non fonctionnelle. Le calendrier d'ouverture/fermeture de la grotte a toutefois été respecté par l'utilisation d'un système provisoire de chaînes et cadenas. Une subvention exceptionnelle de la Région Languedoc-Roussillon a permis de **programmer la réparation en urgence du dispositif de fermeture** pour le premier trimestre 2014.

Matérialisation de l'emprise de l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) en faveur de l'Aigle de Bonelli



Le périmètre de la Réserve recoupe celui d'un APPB (en rose sur la carte ci-dessous). Celui-ci prend effet chaque année, du **15 janvier au 30 juin**, et interdit (sauf exception), toute pénétration dans son emprise afin de préserver la quiétude d'un couple d'Aigle de Bonelli, du début de la période de reproduction jusqu'à l'envol des petits.

L'emprise de l'APPB est matérialisé par **5 panneaux** qui ont été installés au niveau des principaux points d'accès à la zone en janvier, puis retirés en juin.

Diagnostiques et suivis écologiques

Suivis floristiques

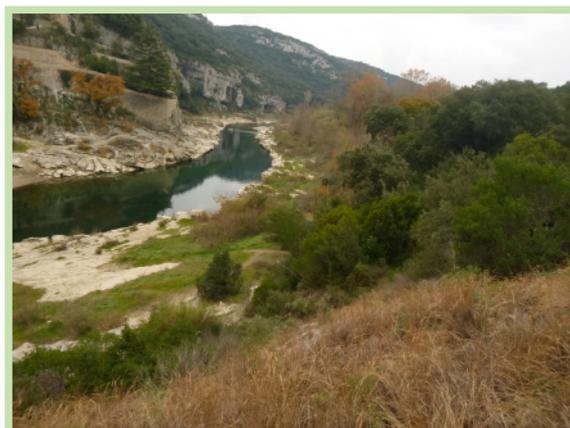
En 2013, le suivi floristique des pelouses en cours de restauration a été effectué, comme chaque année depuis 9 ans, par un botaniste du CEN L-R. Il est complété par un suivi photographique. La synthèse de ces suivis permet de **prendre du recul et de mieux appréhender l'efficacité des différentes modalités utilisées pour la restauration des pelouses sèches méditerranéennes**. On s'aperçoit par exemple que le gyrobroyage n'est pas efficace sur certaines zones, même après plusieurs années, et qu'il devrait être limité en faveur d'une pression de pâturage plus intense ou d'une autre modalité de gestion comme le brûlage dirigé.

Un rapport est en cours d'élaboration à ce sujet, qui permettra d'affiner les choix de gestion.

Les botanistes du CEN L-R suivent également de près une graminée qui se développe en touffes: *Heteropogon contortus*, **l'Heteropogon contourné**. Cette espèce a une **répartition en France très restreinte** (seules 4 localités connues !), et est protégée au niveau national. Cela souligne l'importance de suivre l'évolution des effectifs de cette espèce sur la Réserve.

5 stations sont étudiées. Sur chacune d'elle, un quadrat est déposé à la même place chaque année, et la répartition des touffes d'*Heteropogon contortus* est analysée au sein de ce quadrat.

Bien qu'on ne puisse pas tirer de conclusions précises (il faudra pour cela faire des analyses complémentaires), il apparaît que **les populations présentes sur la Réserve se maintiennent dans le temps**.



Suivis faunistiques

Oiseaux

Le protocole de suivi des oiseaux de la Réserve a été mis en oeuvre pour la 3^{ème} année consécutive en 2013, par le Centre Ornithologique du Gard (CoGard). Cette année, le protocole ciblait les milieux fermés (zones boisées à arbustives, n'ayant pas fait l'objet de mesures de gyrobroyage). **51 espèces ont été contactées** (vues ou entendues), parmi lesquelles l'Alouette lulu ou encore la Fauvette pichou (espèces protégées nationalement et listées dans l'annexe 1 de la Directive Oiseaux).

Parmi ces 51 espèces, **8 n'avaient pas été contactées en 2011 ou en 2012, et 3 n'avaient pas été recensées dans le plan de gestion.**

Parallèlement, le Syndicat Mixte des gorges du Gardon (SMGG) effectue le suivi du couple d'Aigle de Bonelli cantonné à la Réserve. Les résultats de l'analyse des données issues de la balise GPS posée sur le mâle permettent de déterminer que **la Réserve constitue près de la moitié du domaine vital du couple** (aire au sein de laquelle le couple trouve les conditions et ressources pour répondre à ses besoins). La surveillance du nid a permis par ailleurs d'observer **la ponte d'un oeuf cette année**, qui n'a pas eu le temps d'éclore car le nid a chuté.

Insectes et araignées

Les prospections ciblées sur ces groupes permettent de **mieux connaître les systèmes écologiques et leur fonctionnement, ce qui guidera une gestion plus adaptée dans le futur.** Un rapport est en cours d'élaboration sur le sujet. De plus, les nouvelles découvertes faites chaque année depuis 2010, offrent des arguments supplémentaires d'illustration de **la richesse exceptionnelle qu'abrite la Réserve.** Le tableau ci-dessous indique le nombre de nouvelles espèces observées, par groupe et par année (en vert) et le nombre total d'espèces observées (en noir).

	2010	2011	2012	2013
Araignées	⊕171 (tot:178)	⊕31 (tot:65)	⊕42 (tot:119)	⊕20 (tot:81)
Papillons	⊕11 (tot:75)	⊕8 (tot:66)	⊕5 (tot:73)	⊕2 (tot:59)
Sauterelles Criquets	⊕12 (tot:59)	⊕19 (tot:58)	⊕5 (tot:49)	⊕3 (tot:49)
Libellules	⊕1	⊕13 (tot:35)	⊕4 (tot:28)	⊕3 (tot:33)

Savoir tout sur tout...

Au fil des années, le nombre de nouvelles espèces pour la Réserve diminue, ce qui indique que l'on connaît de mieux en mieux le patrimoine naturel du territoire!

Parallèlement, deux études spécifiques sont menées sur la Réserve.

La première est réalisée par l'Office National des Forêt (ONF), depuis 2012, et porte sur les **coléoptères saproxyliques**. Ces insectes sont dépendants pour tout ou partie de leur cycle de vie, de bois mort ou mourant. Ils occupent ainsi en forêt des fonctions indispensables dans les processus de dégradation et de recyclage de la nécromasse ligneuse, nécessaires à la régénération de la forêt.

La présence ou l'absence de ces différentes espèces d'insectes nous renseignera donc, à l'issue des trois années d'étude, sur "l'état de santé" de la forêt : la présence d'une espèce rare est synonyme d'une certaine naturalité de la forêt (d'une forêt non perturbée), et une importante diversité d'espèces est synonyme d'un bon taux de régénération de la forêt.

La seconde étude est pilotée depuis 2011 par l'Association Spéléologique Nimoise (ASN) et porte sur **les insectes cavernicoles**. Couplée à une étude climatique des cavités, et mise en parallèle avec les résultats des suivis effectués en surface, elle permettra de **mieux comprendre les relations entre la cavité et son environnement extérieur ainsi que les critères qui déterminent ces relations.**



Cerambyx cerdo, un coléoptère saproxylique protégé nationalement.

Mammifères

Les **loutres** sont recherchées sur la Réserve depuis 2012. En 2013 malheureusement, les prospections n'ont pas permis de déceler des indices de leur présence. Il s'agit toutefois d'informations qui permettent de participer au **Plan National d'Actions loutre**.

Les **chauves-souris** sont également suivies de près. Trois cavités au sein de la Réserve sont régulièrement explorées par nos partenaires techniques, l'ASN et le SMGG, à la recherche de chiroptères. Des points d'écoute sont également effectués ponctuellement à l'extérieur des cavités, dans le cadre du **programme national Vigie Chiro**.

Ces études nous permettent d'affirmer la présence de **12 espèces de chiroptères sur la Réserve**.

Etude karstologique et géomorphologique d'une cavité

L'année 2013 a été le commencement d'une étude tout à fait inédite sur la Réserve : l'étude karstologique et géomorphologique de la cavité de Barbegrèze. Cette cavité est constituée de trois types de galeries, ce qui est extrêmement rare:

- la résurgence, d'où l'eau jaillit au niveau du Gardon. Elle constitue le réseau actif ;
- un puit d'effondrement qui semble former un conduit qui alimente la résurgence. Elle constitue le réseau semi-actif ;
- la grotte, véritable galerie qui s'est développée le long d'une fracture dans la roche. Elle constitue le réseau fossile.

Etant donnée la complexité du site, l'étude ne pouvait qu'être confiée à un bureau d'étude spécialisé. Elle permettra de **mieux connaître la topographie de la cavité et des cavités associées, afin de mieux comprendre l'historique du processus de karstification et le fonctionnement hydrologique de la cavité**.

Cette étude entre dans le cadre général de l'amélioration des connaissances des cavités de trouvant en Réserve, afin à termes, de **mieux protéger le patrimoine géologique dont elles font partie, et les patrimoines naturel et culturel qu'elles abritent**.



Entrée de la grotte de Barbegrèze

Faire partager les connaissances

Le résultat de cette étude fera l'objet d'un rapport qui pourra être consulté sur la page Internet de la Réserve. C'est d'ailleurs le cas de l'ensemble des rapports produits à l'issue d'études menées sur la Réserve (rubrique "Publications" sur le site www.cenlr.org/gerer/sites/RNR_Gorges_du_Gardon).

Communication, accueil et pédagogie

Permanence

Comme chaque année, l'accueil et l'information du public est assurée dans une salle de la Mairie de Sanilhac-Sagriès que la commune met à disposition pour la Réserve. Les visiteurs peuvent y trouver des informations sur la Réserve, la faune, la flore, les itinéraires de randonnées, ainsi que sur les animations proposées par la Réserve et par nos partenaires dans le Gard.

En 2013, **plus de 300 personnes** ont été accueillies, conseillées, ou informées, ce qui confirme **l'importance d'une présence régulière auprès du grand public.**



Salle d'accueil

La nouveauté de l'année 2013 réside dans la confirmation de la perspective d'avoir **un nouveau lieu d'accueil : une véritable maison de Réserve.**

L'achat récent par la commune d'une grange, située juste derrière la place de la Mairie, laisse entrevoir de grandes possibilités. Elle pourrait être un lieu d'accueil du public plus grand (expositions, documentation), mais également un espace de travail (salle de réunion) et de stockage de matériel.

Le projet se précisera en 2014, mais il devrait être réalisé en suivant **la démarche "Bâtiments Durables Méditerranéens" (BDM), système participatif de garantie pour le développement durable des bâtiments en régions méditerranéennes.**

Animations



Le technicien de la Réserve anime la balade sur les insectes

L'offre des animations proposées par la Réserve depuis 2010 a été maintenue en 2013 : **15 balades accompagnées** sur des thématiques aussi variées que les oiseaux (dont une nouvelle animation sur la thématique de la migration), la flore, la faune cavernicole, les araignées, les insectes, le patrimoine culturel, ainsi qu'**une conférence en salle.** Deux nouveaux supports d'animations ont été créés cette année en 2013 et seront finalisés pour être utilisés dès 2014 : un mini-guide araignées et un mini-guide insectes, petits livrets qui seront distribués aux participants à l'issue des animations portant sur ces thématiques.

La participation du public aux animations est satisfaisante et similaire à l'année précédente, avec **une moyenne de 14 participants par animation.**

Parallèlement, le SMGG a réalisé deux animations sur le thème de la préhistoire sur la Réserve, et est intervenu auprès des élèves de l'école primaire de Sanilhac-Sagriès sur le thème des rapaces.

Accueil d'étudiants, de stagiaires et de service civique

En 2013, la Réserve a accueilli:

- Manarini LONGINE, pour l'accompagnement du technicien lors des missions d'inventaires et de suivis (BTS GPN, Cours Diderot, Montpellier, 15 jours)
- Rémi CAMUS, Michaël CONTE, Nathan FOURCAUD, Guillaume VENTURE, pour le relevé topographique de la grotte du Gay (IUT de Génie Civil, Nîmes, 15 jours)
- Cyrielle BERNARD, pour l'accompagnement du technicien lors des missions d'inventaires et de suivis (Service Civique, 6 mois).

Accueillir des stagiaires est essentiel pour ponctuellement **répondre à des questions techniques qui se posent, et bénéficier du soutien d'une personne sur le terrain sur le long terme** est également capital pour les actions de suivis et d'inventaires.

Dans tous les cas, la Réserve **participe activement à la formation d'étudiants par la transmission de savoirs et de savoirs-faire scientifiques et techniques.**

Règlementation, police, surveillance

Un garde technicien assermenté et commissionné

Après avoir suivi 5 semaines de formation obligatoires et obtenu le commissionnement "faune, flore, engins motorisés, espaces naturels terrestres", le technicien de la Réserve a prêté serment au tribunal de Grande Instance de Montpellier le 16 Mai 2013.

Cette nouvelle compétence permet d'assurer **des journées de surveillance sur la Réserve afin d'informer les usagers du site de la réglementation, voire de verbaliser si besoin**. En 2013, 7 journées de surveillance ont été effectuées.

Une attention particulière est donnée à la collaboration avec les autres services de police (agents de l'Office National des Forêts, agents de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, gendarmes, gardes pêche, etc.) dans ces missions de police de la nature. **Une journée inter-service a d'ailleurs été organisée en 2013**, au cours de laquelle aucune infraction n'a été observée.



La circulation d'un engin motorisé non autorisé, ou encore l'abandon de déchets, sont des infractions que le garde technicien de la Réserve est aujourd'hui en capacité de verbaliser.

Bilan financier

Ce bilan financier prend en compte la réaffectation du coût pour l'année 2013 de l'inventaire des coléoptères saproxyliques voté en 2012 pour 3 ans.

Charges

Fonctionnement	113 510€
Frais de personnel	79 253 €
Frais fixes	27 735 €
Frais de déplacement, restauration, hébergement	6 455 €
Achats de documentation, de consommables	67 €
Investissement	28 221 €
Services extérieurs	27 037 €
Achat de matériel	1 184 €
TOTAL	141 731 €

Produits

Europe	5 681 €	4 %
Etat	11 000 €	8 %
Région Languedoc-Roussillon	110 173 €	78 %
Département du Gard	4 000 €	3 %
Autofinancement CEN L-R	10 877 €	7 %
TOTAL	141 731 €	100 %

Le programme prévisionnel 2014

Les actions présentées dans ce chapitre sont les actions inscrites dans le plan de gestion 2010-2014 et prévues dans la programmation 2014. Certaines actions ont été nouvellement créées afin d'assurer la cohérence de la gestion de la Réserve, à la suite d'une évolution du contexte ou de nouvelles opportunités. Elles découlent directement des actions inscrites dans le plan de gestion et sont indispensables pour atteindre les objectifs de gestion du site.

Le programme d'action 2014 a été **validé en comité consultatif lors de la réunion du 19 décembre 2013**.

Ces actions seront mises en oeuvre par le personnel de la Réserve (sous réserve de l'obtention de financements dédiés à l'embauche d'un technicien supplémentaire), ou par des prestataires de service (information précisée le cas échéant dans la description de l'action).

Suivis et gestion des habitats naturels et des espèces

Milieux ouverts

Suivis floristiques

En 2014, le suivi floristique des zones en cours de restauration sera poursuivi.

Deux espèces végétales patrimoniales, *Heteropogon contortus* et *Gagea granatelli* seront également suivies. Pour cette dernière, il est également prévu d'initier le montage d'une étude sur sa reproduction, avec l'aide d'un laboratoire de recherche.

Suivi ornithologique

C'est la 4^{ème} et dernière année d'inventaire avant l'année 5 qui sera l'année de l'analyse des données. Cette année, les points d'écoute seront réalisés en milieux fermés, par le CoGard.

Prospections à la recherche du Lézard ocelé dans la réserve

Cette année, il s'agira de rassembler les éléments (retours d'expériences issues des expérimentations menées dans le cadre du Plan National d'Action) pour envisager la mise en place d'un protocole (méthodologie et calendrier) et la réalisation des prospections en régie si les moyens le permettent.

Plan de gestion des zones ouvertes et travail sur les conditions de mise en œuvre d'un entretien complémentaire par le pâturage

Nous souhaitons nous rapprocher du berger travaillant sur la Réserve (pour une partie de son activité), pour mieux comprendre ses choix de travail (définition des zones pâturées, temps passé sur chaque zone, calendrier, etc.), puis l'accompagner dans des démarches d'aménagement facilitant son activité (pose de clôture par exemple, en lien avec le SMGG), et travailler avec lui sur de nouvelles perspectives (nouvelles zones à pâturer).

Plus globalement, nous souhaitons faire la synthèse des retours d'expériences réalisées en milieux similaires pour élaborer un plan de gestion fin. Le débroussaillage du secteur de la Grand Terre sera effectué en 2014.

Ouverture d'une combe en faveur des papillons

Cette action, initialement prévue en 2013, sera finalement mise en œuvre en 2014, dans le cadre d'une prestation de service.

Milieux forestiers

Réaliser une cartographie des objectifs de maturation, rajeunissement des milieux, défense contre les incendies, et la faire valider

Pour cette action, il s'agira de travailler à partir du plan simple de gestion établi par l'ONF et du rapport de stage effectué en 2006 sur une proposition de cartographie fine des objectifs de gestion de la chênaie sur le long terme. Les deux actions suivantes découlent de celle-ci.

Appliquer la non intervention au sein des îlots de sénescence

Matérialiser, de façon pérenne, l'emprise des îlots de sénescence

Définir un protocole de suivi à long terme de l'évolution des formations dominées par le Chêne vert

Il existe un protocole permettant d'obtenir un suivi de la composition du peuplement, de l'état de conservation des habitats ainsi qu'une estimation du volume et du type de bois mort et de son évolution dans le temps (flux d'accroissement et de nécromasse) : le PSDFR-Med (Protocole de Suivi Dendrométrique des Réserves Forestières Méditerranéennes). Ce protocole est complet et offre des données très précises, mais il est très lourd à mettre en œuvre et il est donc impossible de le mettre en œuvre actuellement.

En 2014, nous rassemblerons les éléments (liste de matériel, méthodologie, estimation du temps de travail) pour être en mesure de prévoir une mise en œuvre de cette action dans le cadre du prochain plan de gestion.

Milieux aquatiques et rivulaires

Contribuer à la mise en œuvre d'opérations d'inventaires ou de suivis de la faune inféodée aux zones humides

Comme l'année précédente, la réalisation de deux transects pour rechercher des indices de présence de la Loutre d'Europe est prévue. Cette action s'inscrit dans le Plan National d'Actions en faveur de cette espèce.

Il est également prévu de se rapprocher du SMGG pour participer au suivi du Castor (sous réserve de la réalisation effective du suivi).

Enfin, la Fédération Départementale de Pêche du Gard, avec qui la Réserve a un partenariat (voir page suivante), mettra en œuvre un suivi des poissons.

Faire vivre le partenariat avec la Fédération Départementale de pêche du Gard

Suite à la signature d'une convention de partenariat en 2011, il s'agit de programmer et mettre en œuvre les actions prévues:

- amélioration de la connaissance du cours d'eau et des peuplements ichtyques (pêche(s) électrique(s), sondage(s) de basses eaux, étude thermique);
- sensibilisation et information du public et des usagers (mise en place d'animation(s), formation des agents de la Réserve);
- police de la pêche (tournées inter-services).

Travailler sur les espèces végétales exotiques envahissantes

Nous souhaitons faire un diagnostic des espèces végétales exotiques envahissantes présentes. Il s'agit de se rapprocher de partenaires techniques potentiels (SMAGE, CG30, etc.) pour établir un diagnostic préalable à toute décision de gestion éventuelle. L'éventuelle décision de gestion sera également prise en concertation avec les partenaires techniques.

Milieux souterrains

Poursuivre l'étude pluridisciplinaire du réseau de Barbegrèze

L'étude confiée au bureau d'étude "Protée", entrera dans sa seconde et dernière année en 2014.

Poursuivre la mise en œuvre de la fermeture intermittente de la grotte de la Baume Saint-Véredème

Réaliser une étude biospéléologique et climatologique au sein de deux cavités

En 2014, ce sera la 4^{ème} année consécutive de suivi, effectué par l'ASN.

Compléter et actualiser l'inventaire et la description des cavités

Cette action est réalisée par l'ASN ou en collaboration. En 2014, nous avons choisi de réaliser une fiche technique type pour au moins une cavité (pointage géographique, topographie, report sur fonds de carte IGN et sur fond cadastral éventuellement ou fond photo, descriptif de l'accès et de la cavité, particularités morphologique, faunistique, archéologique, proposition de mesures de protections ou de surveillance) afin d'avoir un modèle pour prévoir la réalisation de ces fiches dans le cadre du prochain plan de gestion.

Falaises

Poursuivre le suivi et la surveillance de la reproduction du couple d'Aigle de Bonelli cantonné dans la Réserve

Poursuivre le baguage des poussins du couple cantonné dans la Réserve

Cette action est réalisée par le SMGG, en charge du suivi de l'Aigle de Bonelli dans les gorges du Gardon.

Contribuer à la connaissance du régime alimentaire du Grand Duc

Tout d'abord, il faudra élaborer un protocole de récolte des échantillons qui sera mis en oeuvre par les agents de la Réserve. Puis les échantillons seront analysés par une personne compétente.

Etudier la faisabilité d'une étude des genévriers présents en falaises

Des études menées dans les gorges du Verdon, puis dans les gorges de l'Ardèche, ont révélé l'existence de très anciens genévriers (jusqu'à 2500 ans) présents au niveau des falaises des gorges. Nous souhaitons donc rassembler les éléments pour programmer une étude similaire dans les gorges du Gardon dans le cadre du prochain plan de gestion.

Etudier la faisabilité d'une cartographie des falaises

Le CoGard ayant déjà travaillé pour le SMGG sur une action similaire à l'échelle des gorges du Gardon, il s'agira de se rapprocher du SMGG.

Milieux divers, patrimoine culturel

Compléter la connaissance de l'entomofaune et des arachnides

En plus des suivis habituels (STERF, STELI, suivi orthoptères, inventaires araignées et inventaires coléoptères saproxyliques), un suivi du Damier de la Succise sera réalisé en 2014, comme cela avait été fait en 2012.

Mettre en œuvre une étude des micromammifères de la Réserve via des analyses de restes alimentaires

Tout comme l'action d'étude du régime alimentaire du Grand Duc il faudra élaborer un protocole de récolte des échantillons puis les faire analyser par une personne compétente.

Solliciter l'accompagnement de spécialistes pour l'analyse des données entomologiques

Les données entomologiques récoltées sur la Réserve étant aujourd'hui nombreuses, il est nécessaire de se rapprocher de spécialistes (scientifiques du CEFÉ-CNRS) afin d'obtenir des conseils sur les méthodes permettant d'analyser d'une façon pertinente ces données, ainsi que sur la pertinence et la rigueur des protocoles.

Solliciter une évaluation du rôle DFCI de la piste B126

Installer une station météorologique

Mettre en place des outils de collecte et de partage des observations naturalistes

Cette action est à mener dans le cadre de la mise en place du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (le CEN L-R ayant récemment signé la charte du SINP).

Mettre en place une convention Réserve/CG30

Les différentes actions menées en collaboration avec le CG30 doivent être cadrées dans une convention afin de mieux définir les rôles et domaines d'interventions de chacune des parties.

Etablir, actualiser et diffuser un calendrier spatialisé pour la mise en œuvre des travaux de gestion

Etablir un diagnostic du patrimoine vernaculaire compris dans la Réserve, susceptible d'être mis en valeur

La mise en oeuvre de cette action passe par la participation à l'encadrement d'un à deux groupes d'élèves de l'IUT génie civil de Nîmes (sous réserve de la disponibilité de ce ou ces groupe(s) d'élèves).

Communication, accueil et pédagogie

Animations

Elaborer et mettre en œuvre un programme d'animations annuel

Le programme sera en 2014 similaire à celui des années précédentes (15 à 17 événements), à quelques ajustements près : l'ajout d'une conférence supplémentaire, l'utilisation des livrets d'accompagnement insectes et araignées créés en 2013 qui seront finalisés en 2014, l'établissement de deux nouvelles animations (une en collaboration avec le Musée d'Uzès et une en collaboration avec la fédération départementale de pêche du Gard).

Etablir des conventions avec des établissements scolaires

En 2014, nous souhaitons travailler avec l'école élémentaire de Sanilhac pour élaborer un programme d'intervention sur un à plusieurs jours sur une ou des thématique(s) à définir avec les enseignants selon leurs besoins.

Permanence

Poursuivre l'accueil mis en place en mairie, dans l'attente d'une solution plus pérenne

Etudier la faisabilité de la mise en place d'un lieu d'accueil dans la grange acquise par la commune

Il s'agira de travailler avec des accompagnateurs BDM (Bâtiments durables méditerranéens) pour un montage de projet courant 2014, sous réserve de l'accord de la nouvelle municipalité.

Concevoir et fabriquer une exposition relative au milieu souterrain

Cette action est déjà très avancée, puisqu'il s'agit en 2014 d'effectuer la dernière relecture des panneaux et d'en ajuster le contenu (ASN), d'ajuster le contenu des livrets d'accompagnements (ASN), et d'imprimer l'ensemble des supports.

L'exposition complète sera affichée lors de la phase en salle des animations sur cette thématique. Quelques panneaux pourront également être affichés dans le lieu actuel d'accueil du public, dans l'attente de pouvoir installer l'exposition complète dans la future maison de Réserve.

Rééditer les différentes plaquettes de présentation de la réserve

Plaquette, poster et carte de présentation de la réserve seront à actualiser et à rééditer.

Communication

Rédiger des articles des diverses publications (info 3G, bulletin municipal, presse locale,...)

Assurer la maintenance du site Internet de la Réserve

Il s'agira d'ajouter des rubriques pour le rendre plus complet et d'étayer le contenu régulièrement.

Accueil sur le site

Finaliser et mettre en œuvre le projet de sentier d'interprétation

Cette action étant pilotée par le SMGG, il s'agira de s'en rapprocher pour suivre l'avancement de ce projet.

Fermer le sentier passant à proximité de l'aven de la Clastre et signaler les abords immédiats de l'aven

Cette action consiste à concevoir le projet (aspects techniques et financiers) et le proposer à la nouvelle municipalité pour une mise œuvre en fin d'année. Les travaux seront réalisés par le chantier d'insertion du SMGG.

Elaborer une formation sur la thématique des araignées

Il s'agira d'étudier la faisabilité, d'élaborer et de mettre en œuvre une formation sur la reconnaissance des espèces d'araignées dans le but de diagnostics écologiques (réponse à une sollicitation de l'institut français de la vigne et du vin).

Police, surveillance

Assurer une présence régulière des agents affectés à la Réserve sur le terrain

Il s'agira de se fournir en carnet à souche et de prévoir un calendrier de patrouille (tournées des services de la Réserve ou tournées inter-services), en fonction des besoins (évaluation du temps nécessaire en fonction du nombre d'infractions potentielles).

Etudier la possibilité de mettre en place une garderie à cheval

Le cheval deviendrait à terme le moyen de locomotion à privilégier sur la Réserve, tant pour les garderies que pour les suivis écologiques.

Diffuser la réglementation de la Réserve auprès des différents services de police de la nature

Il s'agira d'entretenir des liens réguliers avec les autres services de police (ONCFS, ONF, ONEMA, Gendarmerie) afin d'assurer une harmonisation des actions sur le site.

Maintenance des équipements

Effectuer la maintenance des équipements liés à la fermeture de la grotte de la Baume Saint-Vérédème (panneaux, grilles)

Matérialiser l'emprise de l'APPB

Maintenir les barrières matérialisant les limites de Réserve

Maintenir l'ouverture des chemins identifiés comme "pistes et sentiers" et ne relevant pas du PDIPR ou de la DFCI

Entretien le bornage des limites de la propriété communale comprises dans la Réserve

Réseau des gestionnaires d'espaces protégés

Représenter la Réserve aux réunions du réseau et répondre aux sollicitations (contribution aux enquêtes, retour d'expériences, colloques,...)

Le CEN L-R est membre du Réseau des Gestionnaires d'Espaces Naturels Protégés du Languedoc Roussillon, mais également membre du réseau Réserves Naturelles de France. De nombreux événements sont organisés auxquels il s'agira de participer lorsque cela sera pertinent. De même il s'agira de répondre temps que possible aux diverses sollicitations des réseaux.

Gestion administrative et financière

Partenaires

Maintenir une coordination régulière avec le SMGG

Cette coordination passera par des rencontres-bilan régulières tout au long de l'année (au moins une fois par trimestre, plus si nécessaire).

Etablir une convention de partenariat avec la société de chasse de Sanilhac-Sagriès

Ce travail débutera par une concertation sur l'utilisation de la Réserve dans le cadre de la chasse (stationnement et circulation et comportement notamment) et sur les relations entre les co-gestionnaires de la Réserve et la société communale de chasse. Il sera finalisé par la signature d'une convention.

Parallèlement, il s'agira d'accompagner la commune et la société de chasse dans l'élaboration et la signature de beaux de chasse sur les terrains communaux (ceux-ci étant inexistant à ce jour).

Organiser une coordination régulière avec les agents de l'ONF pour la mise en œuvre du plan d'aménagement et du plan de gestion de la Réserve

Diffuser les données issues de la mise en œuvre du plan de gestion auprès des autres gestionnaires du massif

Etablir un bilan des partenariats développés et mis en œuvre à l'issue des 5 ans du plan

Cohérence du territoire

Eclaircir le statut foncier des chemins

Action nécessaire en vue de la gestion de la circulation des véhicules motorisés.

Rechercher la maîtrise foncière ou d'usage de terrains privés pour la réalisation d'actions du plan Inclure les parcelles mitoyennes ou formant des enclaves dans le périmètre classé en réserve.

Ces actions sont à mettre en œuvre sous réserve des opportunités disponibles et dans la perspective du prochain plan de gestion.

Gestion administrative

Effectuer un porter à connaissance systématique auprès de la DRAC de toutes découvertes d'éléments du patrimoine archéologique ou historique.

Intégrer et organiser les données produites dans le cadre de la mise en œuvre du plan de gestion

Utilisation de SICEN, le système d'information des données naturalistes du CEN LR

Préparer et accompagner les démarches administratives en application de la réglementation de la Réserve et de la réglementation du site classé (demande d'autorisations, déclarations, ...)

Faire fonctionner le comité de gestion

Préparer et mettre en œuvre la réunion annuelle du comité consultatif

Etablir et suivre le programme d'action, le budget annuel et les demandes de financements

Etablir un bilan d'activité annuel

Budget prévisionnel

Le budget est élaboré en prenant en compte l'embauche d'un technicien supplémentaire en contrat d'avenir, ainsi que la réaffectation du coût pour l'année 2014 de l'inventaire des coléoptères saproxyliques voté en 2012 pour 3 ans.

Charges

Fonctionnement	112 715 €
Frais de personnel	80 541 €
Frais fixes	25 305 €
Frais de déplacement, restauration, hébergement	5 700 €
Achats de documentation, de consommables	169 €
Contributions volontaires	1 000 €
Investissement	33 285 €
Services extérieurs	29 360 €
Achat de matériel	3 925 €
TOTAL	146 000 €

Produits

Europe	6 010 €	4 %
Etat	11 000 €	8 %
Région Languedoc-Roussillon	99 590 €	68 %
Département du Gard	10 000 €	7 %
Autofinancement CEN L-R	4 200 €	2 %
Autofinancement commune de Sanilhac-Sagriès	1 200 €	1 %
Autre	14 000 €	10 %
TOTAL	146 000 €	100 %

Abréviations utilisées

BDM: Bâtiments Durables Méditerranéens

BTS GPN : Brevet de Technicien Supérieur, Gestion et Protection de la Nature

CEFE-CNRS: Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive, Unité Mixte de Recherche du Centre National de la Recherche Scientifique.

CEN L-R: Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon

CG30 : Conseil Général du Gard

CNRS: Centre National de la Recherche Scientifique

FDP 30 : Fédération départementale de pêche du Gard

ONCFS: Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

ONEMA: Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques

ONF : Office National des Forêts

PNA: Plan National d'Actions

SMAGE: Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion de l'Eau

SMGG: Syndicat Mixte des gorges du Gardon

IUT : Institut Universitaire Technologique



**Conservatoire d'espaces naturels
du Languedoc-Roussillon**

Parc Club du Millénaire, Bât.31
1025 avenue Henri Becquerel

34000 Montpellier

04.67.29.90.66

06.27.03.30.84

gardon@cenlr.org



Commune de Sanilhac-Sagriès

Commune de Sanilhac-Sagriès

Place de la Mairie

30700 Sanilhac-Sagriès

04.66.22.20.89

Programme réalisé avec le soutien de:

